

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE V3

Les présentes conditions générales de vente entrent en vigueur le 01/10/26

APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute inscription ou participation à une formation organisée par CREACONCEPT FORMATION implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Toute condition particulière contraire aux présentes CGV ne pourra être opposée à CREACONCEPT FORMATION, sauf acceptation écrite préalable de sa part.

INSCRIPTION

Toute demande d'inscription doit être réalisée au moyen du formulaire d'inscription dûment complété et transmis à CREACONCEPT FORMATION. L'inscription devient définitive après validation du dossier par CREACONCEPT FORMATION et, selon le mode de financement retenu, après réception des documents contractuels nécessaires et/ou de l'accord de prise en charge de l'organisme financeur.

Pour les entreprises et professionnels, les modalités de règlement sont précisées dans la convention de formation, le devis ou tout document contractuel applicable.

Cas particulier des personnes physiques finançant personnellement leur formation : lorsqu'une personne physique entreprend une formation à titre individuel et à ses frais, elle dispose d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la signature du contrat de formation professionnelle. Aucune somme ne peut être exigée avant l'expiration de ce délai. À l'issue de celui-ci, un premier versement ne pouvant excéder 30 % du prix convenu peut être demandé. Le solde est échelonné au fur et à mesure du déroulement de la formation.

TARIFS ET RÈGLEMENT

Les tarifs applicables sont indiqués dans les programmes de formation, devis, conventions ou contrats de formation. Toute formation effectivement commencée est due, sous réserve des dispositions légales applicables et des cas de force majeure dûment reconnus.

Lorsqu'une personne physique finançant personnellement sa formation est empêchée de poursuivre celle-ci en cas de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, à proportion de leur valeur prévue au contrat.

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Lorsqu'une demande de prise en charge est effectuée auprès d'un organisme financeur, il appartient au bénéficiaire ou à son employeur de s'assurer de son acceptation avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, si l'accord de prise en charge n'est pas parvenu à CREACONCEPT FORMATION au plus tard au début de la formation, le coût de la formation pourra être facturé au bénéficiaire ou à l'entreprise, qui effectuera ensuite les démarches nécessaires auprès de l'organisme financeur.

CONTENU

Le contenu pédagogique et le déroulement des formations sont disponibles sur notre site internet, au www.cc-enduits.fr/formation/ ou sur simple demande par courrier.

HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ

Le centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute situation de handicap nécessitant un aménagement particulier, un entretien préalable est proposé afin d'étudier les besoins du bénéficiaire et les adaptations possibles de la formation. Un référent handicap est disponible pour accompagner le bénéficiaire dans cette démarche ou, lorsque l'adaptation ne peut être mise en œuvre par le centre, l'orienter vers une solution adaptée.

MODALITÉS DE FIN DE FORMATION

À l'issue de la formation, chaque participant reçoit une attestation de fin de formation ainsi que les documents prévus dans le cadre de l'évaluation et du suivi de la formation.

Selon la formation suivie, une réalisation ou plaque pédagogique effectuée pendant la session peut également être remise au stagiaire.

GARANTIE DE PARTICIPATION

Dans le cas où les conditions au bon déroulement de la session de formation ne seraient pas réunies, la société CREACONCEPT FORMATION se réserve le droit de modifier la date prévue de celle-ci. Dans le cas où le nombre d'inscrits serait trop important, la société CREACONCEPT FORMATION vous proposera des dates alternatives. Dans les cas de modifications de dates, celles-ci se feront au plus tard 15 jours ouvrés avant la date de formation initiale. Si aucune de ces dates alternatives ne vous convient, le montant de votre acompte vous sera intégralement remboursé.

En cas de force majeure (telle que maladie du formateur, indisponibilité des locaux, conditions météorologiques exceptionnelles ou toute autre situation indépendante de la volonté de l'organisme), CREACONCEPT FORMATION se réserve également le droit d'annuler ou de reporter une session.

Dans ce dernier cas, les participants seront informés dans les meilleurs délais. Aucune indemnité ne pourra être exigée, mais les sommes éventuellement versées seront entièrement remboursées ou, avec l'accord du participant, reportées sur une session ultérieure.

ANNULATION OU EMPÊCHEMENT DU PARTICIPANT

Toute demande d'annulation doit être adressée par écrit à CREACONCEPT FORMATION.

En cas d'annulation intervenant moins de 15 jours ouvrés avant le début de la formation, CREACONCEPT FORMATION se réserve le droit de conserver les sommes prévues contractuellement à titre d'indemnité, sous réserve des dispositions légales applicables.

Ces dispositions ne font pas obstacle au droit légal de rétractation applicable aux personnes physiques finançant personnellement leur formation, ni aux dispositions applicables en cas de force majeure dûment justifiée.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les documents distribués lors des formations sont la propriété du centre de formation de la SOCIÉTÉ NOUVELLE CRÉA CONCEPT. Toute reproduction ou modification de ces documents est interdite sans accord préalable.

RESPONSABILITÉ

CREACONCEPT FORMATION est tenue à une obligation de moyens dans le cadre des prestations de formation dispensées. Chaque stagiaire est tenu de respecter le règlement intérieur, les consignes de sécurité et les instructions du formateur, notamment lors des exercices pratiques. CREACONCEPT FORMATION ne saurait être tenue responsable des pertes, vols ou détériorations des effets personnels des stagiaires, sauf lorsque sa responsabilité est légalement engagée.

FORCE MAJEURE

CREACONCEPT FORMATION ne pourra être tenue responsable envers le participant en cas d'inexécution partielle ou totale de ses obligations, si cette inexécution résulte d'un événement de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil (...).

LITIGES – MÉDIATION – JURIDICTION COMPÉTENTE

En cas de litige, le participant est invité à adresser préalablement une réclamation écrite à CREACONCEPT FORMATION afin de rechercher une solution amiable.

Pour les participants ayant la qualité de consommateur, en cas de litige non résolu après cette réclamation préalable, le consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève CREACONCEPT FORMATION.

Les coordonnées du médiateur compétent seront indiquées dans les présentes CGV dès la conclusion de la convention de médiation correspondante.

À défaut de résolution amiable, les règles de compétence juridictionnelle applicables sont celles prévues par la législation en vigueur. Pour les litiges entre parties ayant toutes contracté en qualité de commerçant, compétence est attribuée au Tribunal de commerce de Cannes, sous réserve que cette clause soit stipulée de façon très apparente, conformément à l'article 48 du Code de procédure civile.

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Dans le cadre de ses activités de formation, CREACONCEPT FORMATION est amenée à collecter et traiter des données à caractère personnel concernant les participants (nom, prénom, coordonnées, entreprise, etc.).

Ces données sont utilisées exclusivement pour la gestion administrative, pédagogique et commerciale des formations et sont conservées pendant les durées nécessaires à la gestion de la formation et au respect des obligations légales et réglementaires applicables à l'organisme de formation.

Conformément à la réglementation en vigueur (Règlement UE 2016/679 dit RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression et de portabilité de ses données.

Toute demande peut être adressée par email à : formation@cc-enduits.fr.

VO3-01/10/26